**DECLARATION DE LA REPUBLIQUE DU TCHAD**

**A L’OCCASION DE LA 43ème SESSION DE L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DE LA FRANCE**

**Genève, le 1er mai 2023**

**Monsieur le Président,**

Le Tchad souhaite la cordiale bienvenue à la délégation française et la félicite pour la présentation de son rapport national au titre du 4e cycle de l’EPU.

Le Tchad salue la France pour son implication forte dans la protection et la promotion de tous les droits de l’Homme aux niveaux national, régional et international.

C’est l’occasion pour le Tchad de féliciter également la France pour ses engagements volontaires en sa qualité de membre du Conseil.

Dans un esprit de dialogue constructif, le Tchad voudrait formuler respectueusement à la France les recommandations suivantes :

1. Enquêter sur les allégations de violences subies par les migrants et les demandeurs d’asile, et demander la reddition de compte à toute personne reconnue coupable de telles violations ;
2. Assurer aux personnes soumises à un refus d’entrée sur le territoire français, les garanties procédurales afin qu’elles soient informées et en mesure d’exercer effectivement leurs droits.

Pour terminer, le Tchad souhaite plein succès à la France dans le cadre de cet examen.

**Je vous remercie.**